



L'an deux mille vingt et un le 24 du mois de Juin, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 18 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETTI Daniel - M. BARTHELEMY Philippe – Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe- M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. PORTALLEGRI Robert – M. DE LIBERALLI David - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – M. MATHEY Dominique - M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick - M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine - M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard M. FRANCOIS Vincent - M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe - M. DIEDLER Franck – M. GUILAUME Geoffrey M. CHANE Alain – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. FECHTIG Alain - M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain –M. BAUDOUIN Cédric - Mme HUART Sonia -

Procurations : M.RAKOTONDRAMANITRA à M. BARTHELEMY Philippe – M. MARTIN Christophe à M.VOINSON Philippe M. IEMETTI Jean Marc à M. BRIDARD Franck – M. CAPS Antony à M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET Dominique à M. CHANE Alain -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe - Mme FRANCOIS Valérie – Mme ROJAS Magali

Secrétaire de séance : Mme MOUGEOT Colette

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 40

Pouvoirs : 5

Excusés : 3

Votants : 45

Date d'affichage : le 30 juin 2021

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 45

Contre :

Absentions :

CT/PR

20/06/2021

ENVIRONNEMENT

Autorisation donnée au Président de signer la convention de financement et de partenariat 2021-2023 pour la mise en place du plan d'actions ENS et Natura 2000 du Plateau de Malzéville

Véronique SCHEFFLER, vice-présidente en charge des questions d'Environnement, rappelle que dans le cadre de leurs compétences respectives en matière d'environnement sur le site naturel « Natura 2000 / ENS Plateau de Malzéville », la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de communes Seille et Grand Couronné (CCSGC) et la Communauté de communes du Bassin de Pompey (CCBP), ont décidé de se rapprocher en vue de mettre en oeuvre les actions visant à protéger et valoriser le Plateau de Malzéville.

Conscients de la nécessité de protéger et de mettre en valeur plus efficacement ce site naturel patrimonial d'intérêt général, il a été convenu de mettre en synergie les démarches ENS (Espaces Naturels Sensibles) et NATURA 2000 à travers l'élaboration d'un Plan de Gestion et de Valorisation écologique et la mise à jour du Document d'Objectifs (DOCOB) et dont la finalisation est attendue fin 2022.

Monsieur Denis LAPOINTE, maire d'Agincourt, a été élu président du Comité du Pilotage le 18 février 2021 pour un mandat de 3 ans. La Métropole du Grand Nancy a été confirmée en tant que structure porteuse du site pour l'animation, la mise en oeuvre du Plan d'Action et la réévaluation du DOCOB mais aussi pour la mise en oeuvre de la politique E.N.S.

La Métropole du Grand Nancy, la CCSGC et la CCBP, conviennent d'adopter une convention d'entente sur le fondement de l'article L5221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales afin de mettre en oeuvre ces actions.

Ladite convention (jointe en annexe) a pour objet de définir, conformément à l'article L. 5221-1 du CGCT, dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, les conditions de participation financières des partenaires et leurs engagements respectifs pour la mise en oeuvre des actions et aménagements sur le site Naturel Plateau de Malzéville.

Sur la base des enjeux et des objectifs, le programme d'actions des partenaires, se déroulant sur 3 ans, comprend :

- des travaux écologiques,
- des aménagements liés à l'accueil du public,
- des outils de communication.

Le coût total des actions à mener est estimé à 78.100 € H.T. (93.720 € T.T.C.) sur la durée de l'entente.

Les sommes résiduelles à la charge des partenaires après déduction des subventions sont réparties selon la clé suivante, établie en fonction des surfaces et du poids de population respectif des collectivités :

- **La Communauté de communes Seille et Grand Couronné s'engage à participer aux différentes actions à hauteur de 12,5%, soit un montant de 4 484 euros TTC estimés sur 2 ans répartis de la façon suivante : 2 946 euros TTC en 2021 et 1 538 euros TTC en 2022.**
- La Communauté de communes du Bassin de Pompey s'engage à participer aux différentes actions à hauteur de 15,5%,
- La Métropole du Grand Nancy, structure porteuse, s'engage de son côté à participer aux différentes actions à hauteur de 72%,

La CCSGC s'engage aussi à faciliter et à mettre en oeuvre les démarches et autorisations nécessaires à la mise en oeuvre de ces actions. Elle autorise également le Grand Nancy à rechercher tous les moyens de financements possibles et à solliciter les subventions nécessaires.

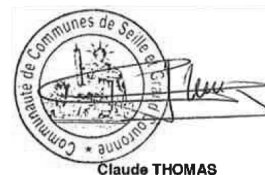
La convention entre en vigueur à compter de sa notification aux parties, et est conclue pour une durée de 3 (trois) ans.

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante :

- D'autoriser le Président à signer la convention de financement et de partenariat 2021-2023 ENS et Natura 2000 pour le plateau de Malzéville, ainsi que tout autre document afférant à cette démarche,
- De nommer Mme Véronique SCHEFFLER comme représentante de la CCSGC au COPIL Plateau de Malzéville, et M. Claude THOMAS en tant que suppléant

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** le Président à signer la convention de financement et de partenariat 2021-2023 ENS et Natura 2000 pour le plateau de Malzéville, ainsi que tout autre document afférant à cette démarche
- **Autorise** l'inscription future des crédits nécessaires, au budget 2022 puis au budget 2023
- **Nomme** Mme SCHEFFLER comme représentante de la CCSGC au COPIL Plateau de Malzéville, et M/Mme Claude THOMAS en tant que suppléant.



Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS
2021.07.07 09:07:46 +0200
Ref:20210705_142606_1-1-O
Signature numérique
le Président